

## LETTRE DE NOTIFICATION

Les surbrillances **jaunes** correspondent à des mentions à compléter ou à insérer le cas échéant.

Les surbrillances **grises** correspondent à des conseils ou des commentaires portés à l'attention du rédacteur du document. Ces mentions doivent ensuite être supprimées.

### **A savoir :**

La notification ne peut être affectée d'aucune réserve. Elle est effectuée valablement et en temps utile dans le délai d'engagement éventuellement prolongé.

Le marché peut prendre cours :

- soit le premier jour calendrier qui suit le jour où l'adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché ;
- soit à une date déterminée ;
- soit à la date qui sera fixée dans l'ordre de commencer les travaux.

Selon que le fonctionnaire dirigeant appartienne ou non au pouvoir adjudicateur, il conviendra de préciser l'étendue de ses pouvoirs ou les limites de son mandat.

Selon ce qui est prévu dans le CSC, il convient de rappeler les obligations en termes de constitution du cautionnement et de souscription de polices d'assurances.

Pour rappel, le cautionnement s'élève à 5% du montant initial du marché HTVA sauf dérogation motivée dans le CSC

## Envoi par fax ou courriel et le même jour par envoi recommandé

### **Objet :**

Madame/Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous notifier le marché sous objet.

La dépense afférente à ce marché a fait l'objet d'un engagement budgétaire sous le n° de visa suivant : [**à compléter**]

Conformément à ce qui est prévu dans le cahier spécial des charges, le marché/mission prend cours [**à compléter**]:

Le fonctionnaire dirigeant est **Prénom Nom,**

Supprimer le paragraphe si le fonctionnaire dirigeant a déjà été identifié dans les documents du marché.

Nous vous rappelons que vous devez:

- constituer un cautionnement d'un montant de [à compléter]: dans les trente jours qui suivent le jour de cette notification; Supprimer ce paragraphe si pas de cautionnement exigé.
- justifier la souscription des contrats d'assurance requis par le cahier spécial des charges.

La preuve de la constitution du cautionnement et de la souscription des polices d'assurances est à fournir dans les trente jours à compter de la notification du marché, à [à compléter]

Tout renseignement relatif à la présente peut être obtenu auprès de Prénom Nom, dont les références sont mentionnées dans l'en-tête du présent courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.

Signature